

Monsieur le Président,

nous commencerons cette séance en exprimant notre soutien et notre solidarité à l'égard de la population et des salariés en Ukraine, principales victimes d'une agression militaire menée au mépris du droit international et de la charte des Nations unies.

Nous ne pouvons poursuivre sans évoquer le dégel du point d'indice. ENFIN !!!

*FO Fonction publique* n'a eu de cesse de l'exiger !

Mais c'est maintenant, et non après les prochaines législatives, que des mesures urgentes doivent être prises pour permettre aux agents de faire face à l'inflation et à une baisse drastique de leur pouvoir d'achat.

Depuis 2000, les fonctionnaires ont perdu 22 % de pouvoir d'achat.

Pour *FO*, un plan pluriannuel de revalorisation du point d'indice doit également être engagé afin de compenser les pertes subies, sans oublier une amélioration de la grille indiciaire pour redonner de l'attractivité à l'emploi public et du sens au principe de carrière.

Nous ne pouvons, enfin, passer sous silence le sujet des retraites et le recul de l'âge de départ, question déjà au coeur de l'élection présidentielle.

La *Confédération FO* considère que le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans est inacceptable :

- parce qu'il aura comme seul effet de baisser globalement le niveau des pensions
- parce qu'un tel recul serait profondément injuste puisqu'il pénalisera les salariés ayant commencé à travailler tôt, ceux qui exercent des métiers pénibles, ceux qui sont les moins qualifiés et qui ont donc des carrières hachées, alors que concrètement, cela ne change rien pour les salariés ayant commencé tard, notamment du fait de leurs études.

Pour *FO*, ce qu'il faut, aujourd'hui, c'est assurer à chacun un emploi pérenne à temps plein et améliorer la rémunération du travail.

*FO* s'est opposée au système universel de retraite par points car il aurait reculé l'âge effectif de la retraite avec le système d'âge pivot. *FO* s'oppose et s'opposera à toute autre réforme conduisant à dégrader les droits à la retraite et à reculer l'âge pour en bénéficier.

Nous en venons maintenant à la vie de nos services.

Le 10 mars dernier était une journée de mobilisation et de manifestation nationale à la Douane. Celle-ci subit des réformes de grande ampleur, avec en particulier le transfert de l'essentiel de ses missions fiscales à la DGFIP, avec pour conséquence la suppression de plus de 700 postes et avec un impact pour des milliers d'agents dans l'exercice de leurs missions.

Ces nouvelles suppressions font suite à la destruction de milliers d'emplois ces dernières années, la mise sur la sellette des missions supports, et le déperissement de la DGDDI dans plusieurs dizaines de départements.

A la DGFIP, le NRP poursuit son œuvre destructrice.

Couplé à un laminage incessant des effectifs, les réformes en cours n'en finissent plus de désorganiser les services, dégrader les conditions de travail des agents et l'exercice des missions. Les collègues

sont de plus en plus découragés et écoeurés par le niveau de précipitation, d'impréparation et d'obstination qui préside aux restructurations...

Mais pour le Directeur général et la direction locale, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes... Le plus important c'est de cocher la case du calendrier des restructurations et de préserver la vitrine...pour le reste peu importe si le fonctionnement est chaotique derrière... !

La qualité du travail devient accessoire. Les agents sont devenus des pions, déplacés au gré d'un empilement de restructurations et fermetures.

La charge mentale pèse sur les agents, et provoque une grande lassitude, au mieux, et chez certains, une détresse psychologique combinant dépression et épuisement.

Car, entre la pandémie et le NRP, il est certain que ce n'est que grâce à la totale implication des personnels, et ce malgré des conditions de travail dégradées, que la qualité du travail peut être maintenue.

Quant à la stabilisation du réseau qui serait issue du NRP, il ne fait aucun doute qu'elle est illusoire car la tendance inexorable à la plateformes supra départementale ou inter régionale des missions ne peut qu'aboutir à une réduction sans fin des implantations de la DGFIP.

Nul doute que ces nouvelles structures industrielles participeront encore davantage à amplifier pour les agents la perte de sens dans leur travail..

Dans toutes les Directions, ce sont les réformes incessantes imposées aux personnels, les restructurations, les suppressions d'emplois, la smicardisation d'un nombre toujours plus élevé de fonctionnaires qui dégradent le plus les conditions de travail.

C'est bien la politique des gouvernements successifs pour la Fonction publique qui a des effets désastreux en matière de conditions de travail, de santé et sécurité au travail.

C'est bien la politique de nos directions nationales et locales qui ont contribué à la dégradation forte des conditions de travail des agents du Ministère dans le Bas-Rhin !

Les acteurs de prévention disposent de nombreux outils afin d'évaluer les problèmes : le DUERP (évaluation des risques professionnels), le TBVS (tableau de bord de veille sociale), le comité national de suivi, les EDD (espace de dialogue), la cellule d'écoute et maintenant le dispositif de veille et de soutien.

Mais pour *FO Finances*, ce plan d'action est loin d'avoir démontré son efficacité. Il reste un palliatif, car il ne s'attaque pas aux causes réelles des problèmes.

A l'heure où les conditions de vie au travail des agents devient un sujet d'actualité, au moins dans la communication, il est nécessaire de s'attaquer aux véritables causes, et non de masquer les symptômes avec des sparadraps.

Au vu de cette situation, *FO Finances* ne peut que souligner toute la pertinence d'une politique ministérielle de santé au travail et toute l'importance, largement démontrée, des CHSCT.

Cela nous conforte dans notre exigence de voir abroger la Loi de transformation de la Fonction publique. Dans le secteur privé, les salariés ont pu s'apercevoir des méfaits de la disparition de leur CHS, mais le gouvernement n'en tire aucune conséquence.

C'est la raison pour laquelle *FO Finances* continue de s'opposer à la fusion des CHSCT avec toute autre instance.

Mais dans le cadre de la mise en place des CSA et des formations spécialisées, il est primordial, à minima, de maintenir cette politique ministérielle, avec un budget dédié et de préserver notre réseau d'acteurs, au bénéfice de l'ensemble des agents.

Nous reviendrons évidemment en séance sur tous les points de l'ordre du jour.